Option vélo de montagne

25 $
PAR SEMAINE

L'option vélo est disponible pendant 5 semaines du **8 juillet au 8 août 2024**, les lundis, mardis et jeudis matin de **9 h 15 à 11 h 30** *(accueil à partir de 9 h 15, séparation des groupes, départ vers 9h30)*, les jeunes pourront pédaler sur les sentiers du MSA accompagnés d'une belle gang de moniteurs. Les groupes seront constitués en fonction de l'âge et du niveau d'habileté du jeune.

01 Les critères d'admissibilité

- Être âgé de 5 ans au 30 septembre 2024
- Vélo de 16 pouces ou plus sans l'aide de petites roues
- Être capable de démarrer et de s'arrêter seul
- Être capable de rouler au minimum 3 km
- Avoir un abonnement de saison donnant accès aux sentiers du MSA*

02 Au programme

formations techniques, chasses au trésor, vélo, jeux d'habileté, etc

03 Gestion des vélos

Pour les parents qui ne peuvent pas venir chercher les vélos à 11 h 30, un chapiteau sera prévu dans le stationnement du chalet principal pour les laisser sur place. À noter que ce chapiteau n'est ni fermé, ni surveillé en journée et/ou le soir. La municipalité se dégage de toute responsabilité en cas de bris ou de vol.

04 Bon à savoir

Tout jeune inscrit à l'option vélo a le droit à sa passe d'accès aux sentiers gratuitement. Pour vous le procurer, présentez-vous au service à la clientèle de la station du Mont Sainte-Anne avec une preuve d'inscription. Votre enfant devra obligatoirement avoir sa passe sur lui ou accrocher à son vélo pour pratiquer.